

Appel à candidatures

CHAIRES DE RECHERCHE IMPACT+ CANADA – PROFESSEURE, PROFESSEUR

L'Université TÉLUQ invite des chercheuses et chercheurs de renommée mondiale, **basés à l'étranger (travaillant et résidant hors du Canada)**, à postuler pour obtenir une **Chaire IMPACT+ CANADA** d'une valeur de **4 M\$ ou 8 M\$ pour 8 ans**, renouvelable sous certaines conditions, à laquelle un soutien financier en infrastructure de recherche pourra s'ajouter.

Ce que l'Université TÉLUQ offre dans le cadre de cet appel à candidatures

- Possibilité d'intégrer une université en forte croissance et en pleine expansion scientifique, avec des occasions importantes pour un leadership institutionnel;
- Des conditions de travail distinctives liées au modèle 100 % à distance, offrant un cadre d'enseignement et de recherche entièrement numérique, tout en offrant la possibilité de mettre en place des infrastructures de recherche physiques dans les locaux de Montréal ou de Québec;
- Temps consacré à la recherche modulable et avantageux suivant les modalités de cours offerts à distance et en mode asynchrone - possibilité de protéger jusqu'à 70% du temps pour la recherche;
- Environnement technopédagogique de pointe;
- Accès au réseau universitaire de l'Université du Québec (UQ);
- Environnement agile permettant le déploiement rapide de projets d'innovation à grande échelle;
- Soutien institutionnel dédié au développement de la chaire et à la création d'une équipe de recherche;
- Soutien à la relocalisation et à l'immigration.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le [Programme des chaires de recherche Impact+ Canada](#) (chaires de recherche Impact+) est une initiative ponctuelle visant à aider les établissements canadiens à attirer des chercheuses et chercheurs de renommée mondiale dont les travaux portent sur des enjeux nationaux et mondiaux cruciaux. Le Programme met l'accent à la fois sur l'excellence et l'impact tangible de la recherche.

À la suite d'un processus de sélection rigoureux et hautement concurrentiel, le programme Impact+ accordera aux chercheuses et chercheurs retenus un financement à long terme, avec possibilité de soutien financier en infrastructure, pour faire progresser des projets ambitieux et transformateurs dans les [domaines prioritaires](#) stratégiques du Canada, constituer et appuyer des équipes de recherche exceptionnelles, et **collaborer avec des partenaires de tous les secteurs et de tous les pays**. On s'attend à ce que les titulaires de chaires de recherche Impact+ favorisent la transformation des découvertes en applications concrètes et en produits commercialisables qui profiteront au Canada et au monde entier sur les plans social et économique, tout en formant la prochaine génération de personnel hautement qualifié.

DOMAINES PRIORITAIRES

Les demandes doivent expliquer comment la chaire Impact+ fera progresser un ou plusieurs des domaines prioritaires stratégiques suivants :

- technologies numériques avancées (y compris l'intelligence artificielle, la technologie quantique et la cybersécurité);
- santé, y compris biotechnologie;
- technologies propres et chaînes de valeur des ressources;
- environnement, résilience climatique et Arctique;
- sécurité alimentaire et hydrique;
- résilience démocratique et communautaire.

En plus de ces domaines, les demandes devront démontrer comment la chaire Impact+ s'alignera avec le [plan stratégique de la recherche](#) 2025-2030 de l'Université TÉLUQ.

VALEUR ET DURÉE

Le Programme attribue des chaires de deux valeurs différentes :

- **8 millions** de dollars sur huit ans (1 million de dollars par an);
- **4 millions** de dollars sur huit ans (500 000 dollars par an).

Ces deux montants tiennent compte des coûts variables de la recherche dans les différentes disciplines et visent à inclure tous les domaines de recherche. Une fois financé, et selon les besoins des programmes de recherche, les personnes retenues pourront avoir accès à des possibilités de soutien financier en infrastructure pouvant aller jusqu'à six millions à travers le Fonds d'infrastructure de recherche Impact+ Canada (FIRIC) piloté par la Fondation Canadienne pour l'Innovation (FCI).

Des modalités de prolongation des chaires Impact+ financées seront possibles au terme des sept premières années du premier mandat.

ADMISSIBILITÉ DES PERSONNES CANDIDATES

Les candidates et candidats doivent avoir à leur actif des accomplissements récents dans le domaine de la recherche et un intérêt marqué pour la réalisation de nouvelles contributions au Canada et à travers le monde. **Seuls les candidates et candidats basés à l'étranger (travaillant et résidant hors du Canada), à la date limite de demande de chaque cohorte (mars et juin), sont admissibles.**

Les candidates ou candidats doivent être des professeures ou professeurs titulaires ou agrégés au sein de leur établissement actuel ou, si elles ou ils sont recrutés en dehors du secteur universitaire, doivent posséder les qualifications nécessaires pour être nommés à des postes similaires.

La TÉLUQ étant une université francophone, la capacité de travailler et d'enseigner en français est essentielle. En cas de lacunes observées, elle ou il devra s'engager à acquérir cette connaissance dans les plus brefs délais et à se soumettre à une évaluation dans un délai à être fixé lors de l'engagement, conformément aux conventions collectives actuellement en vigueur.

FONCTIONNEMENT DU CONCOURS DE RECRUTEMENT

La mise en candidature visant l'obtention d'une chaire Impact+ est un processus **en deux étapes** au cours duquel les personnes candidates postulent d'abord au présent appel de candidatures (étape 1), avec deux dates de dépôts possibles tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

Le comité de sélection, composé du directeur de l'enseignement et de la recherche, du directeur du service de la recherche, de deux professeures ou professeurs de catégorie IV de l'Université TÉLUQ et de deux chercheuses ou chercheurs universitaires externes de même niveau académique, réalisera un examen minutieux des candidatures reçues. Les candidatures seront évaluées selon la concordance entre la chaire proposée et le [plan stratégique de la recherche de l'Université TÉLUQ](#), son plan d'intégration dans l'écosystème de la recherche de l'Université TÉLUQ, et selon les [critères du Programme des chaires Impact+](#), c'est-à-dire :

- Dossier universitaire et de recherche et compétences de leadership de la personne candidate;
- Qualité du programme de recherche;
- Contribution potentielle à l'excellence des écosystèmes de recherche canadien et international;
- Potentiel de transfert et de mobilisation des connaissances, et d'application des résultats de la recherche.

Le Comité de sélection se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à candidatures advenant que les critères d'excellence attendus du Programme des chaires Impact+ ne puissent être respectés.

En deuxième étape, la ou les personnes retenues par le comité de sélection de l'Université TÉLUQ, suivant chaque date de tombée, devront s'engager à préparer un dossier de candidature avec l'Université pour soumettre une demande au programme selon les dates de dépôt tel que présenté dans le tableau ci-dessous. Le Service de recherche de l'Université TÉLUQ fournira un soutien aux personnes candidates retenues pour le développement des demandes, l'élaboration de budgets, l'examen et la révision des propositions.

Échéancier du processus :

	Cohorte 1 du programme des chaires Impact+	Cohorte 2 du programme des chaires Impact+
Étape 1 – Dépôt des candidatures à l'Université TÉLUQ	15 février 2026, 23 h 59 (heure de l'est)	15 mars 2026 à 23 h 59, heure de l'est
Étape 2 - Dépôt au programme des chaires Impact+	24 mars 2026, 20 h (heure de l'Est)	29 juin 2026, 20 h (heure de l'Est)

Au terme du processus en deux étapes, les candidates et candidats retenus par le programme des chaires Impact+ seront nommés professeure ou professeur titulaire dans un département de l'Université TÉLUQ, ou professeure ou professeur agrégé avec promotion au rang de titulaire dans les deux ans suivant son entrée en fonction. De plus, les personnes retenues devront prendre leurs fonctions de titulaire de chaire à l'Université TÉLUQ dans les 12 mois suivant l'acceptation de l'avis d'attribution. Les tâches comprendront la recherche, l'enseignement et le service à la collectivité. Ces fonctions devront être occupées à temps plein. De plus, six mois après la date de nomination, des documents devront être fournis au Programme des chaires Impact+ (plan de gouvernance, proposition de recherche détaillée, plan de mobilisation, plan de gestion des données). Ces documents ne seront pas évalués à ce stade, mais seront mis à la disposition des pairs lors de l'évaluation d'une possible prolongation de la chaire.

ENGAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT ENVERS L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

L'Université TÉLUQ souscrit avec conviction aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). Elle reconnaît l'importance de l'EDI dans la poursuite de l'excellence en enseignement et en recherche. Ainsi, l'Université TÉLUQ entend non seulement contribuer à une meilleure représentativité de la collectivité canadienne au sein des milieux de recherche canadiens, mais également à promouvoir l'excellence en recherche, et ce, de façon durable. Dans cette optique, l'Université TÉLUQ s'engage à devenir, par ses actions, un chef de file en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.

Tel que déclaré dans la politique des unités et chaires de recherche de l'Université, l'Université TÉLUQ adhère entièrement au Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion du Secrétariat des chaires de recherche du Canada qui vise une représentation équitable des femmes, des minorités visibles, des personnes handicapées et des autochtones. Ainsi, l'Université TÉLUQ respecte les règles d'attribution et de renouvellement d'une chaire de recherche du Canada incluant notamment les dispositions suivantes :

- Incite les personnes faisant partie des groupes sous-représentés, en quête d'équité ou en quête de droits, y compris les personnes racisées, les Autochtones, les personnes en situation de handicap, les femmes et les personnes de la communauté 2ELGBTQIA+ à présenter leur candidature ;
- Entreprenne des mesures de recrutement actives pour les membres de groupes sous-représentés ;
- Adopte des mesures de protection pour s'assurer que les personnes qui ont eu des interruptions de carrière ne sont pas désavantagées injustement ;
- Fait participer les agents en matière d'équité de la TÉLUQ, ou de personnes occupant des postes équivalents, au processus de recrutement, de mise en candidature et de nomination.
- Reconnaît l'incidence légitime que les congés (par exemple les congés de maternité ou les congés de maladie) peuvent avoir sur le dossier de réalisations en recherche d'un candidat, ce dont il sera dûment tenu compte au cours du processus d'évaluation.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur dossier de candidature au service de la recherche (service.recherche@teluq.ca), selon les dates de dépôt présentées dans le tableau ci-haut. Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- Une lettre de présentation (2 pages) mettant en évidence l'excellence de la personne candidate, c'est-à-dire qu'elle est une chercheuse exceptionnelle et novatrice ou un chercheur exceptionnel et novateur de calibre mondial dont les réalisations ont eu un impact marqué dans son domaine, ainsi que ses compétences de leadership.
- Une description du programme de recherche (maximum 3 pages, résumé et liste de références non compris) pour la chaire, comprenant un portrait global du programme de recherche proposé pour la chaire, du domaine de recherche auquel cette dernière contribuera au sein de l'établissement, de la valeur ajoutée à ce domaine par le programme de recherche Impact+ et des résultats attendus du programme.
 - Le programme de recherche devrait intégrer des collaborations et des partenariats pertinents avec des entités canadiennes et internationales (des secteurs universitaire, public, privé, sans but lucratif et philanthropique), ainsi que des initiatives menées « par et avec » des peuples et des communautés autochtones,

dont les Premières Nations, les Inuit et les Métis, selon le cas et en fonction du programme de recherche. Des lettres d'appuis peuvent être présenté en annexe.

- Une description du potentiel de transfert et de mobilisation des connaissances (maximum 2 pages), comprenant :
 - Une présentation de plans crédibles et réalisables qui décrivent comment les résultats de la recherche pourraient être mobilisés et mis en pratique, sous forme de politiques, de produits ou de services, au profit des Canadiennes et Canadiens.
 - Une identification des utilisatrices et utilisateurs et les bénéficiaires visés par la recherche.
- La démonstration de son expérience en formation et en (co-)supervision d'étudiantes ou d'étudiants (au doctorat, à la maîtrise ou au baccalauréat) et de stagiaires (le cas échéant) ainsi que ce qu'elle a mis en pratique pour les faire participer à ses activités de recherche (1 page, avec la liste en annexe) ;
- Un plan d'intégration du programme de recherche dans l'écosystème de l'Université TÉLUQ (stratégie de collaborations internes et externes selon la nature des projets et les créneaux d'excellence en recherche à l'Université TÉLUQ, besoins en équipements, infrastructures, et espaces, etc.), l'alignement avec le plan stratégique de la recherche de l'Université TÉLUQ, avec les domaines prioritaires du Programme Impact+, et sa contribution potentielle à l'excellence des écosystèmes de recherche canadien et international (3.6 pages) .
- Le budget visé, soit 500 000 \$ ou 1 million \$ par année, avec les principaux postes de dépenses annuels justifiant le budget (1/2 pages),
- Un curriculum vitae (CVC) ;

L'Université TÉLUQ offre des mesures d'adaptation des conditions de travail en fonction des besoins de l'employé ayant une déficience (par exemple auditive, visuelle ou de mobilité). Une demande d'accommodement n'aura pas de conséquence sur la demande d'emploi. Pour plus d'information, contacter : Jessica Lévesque au jessica.levesque@teluq.ca.

Pour toutes questions en lien avec le présent appel de candidatures, vous pouvez contacter service.recherche@teluq.ca.

Marc-André Carle
Directeur de l'enseignement et de la recherche

À propos de l'Université TÉLUQ

Agile composante du réseau de l'Université du Québec, l'Université TÉLUQ est la seule université francophone en Amérique du Nord à offrir l'ensemble de ses cours et programmes entièrement à distance, du premier au troisième cycle. Depuis sa fondation en 1972, elle se distingue par une expertise reconnue en formation à distance et en innovation pédagogique, permettant à un large public de concilier études, travail et responsabilités personnelles. Cette mission unique s'est révélée particulièrement pertinente dans un contexte marqué par des transformations sociales et technologiques rapides.

Au fil des années, l'engagement de l'Université TÉLUQ envers le développement de la recherche s'est considérablement renforcé. Le corps professoral a presque doublé au cours de la dernière décennie et regroupe aujourd'hui 120 professeures et professeurs répartis dans quatre départements : Éducation, Science et Technologie, Sciences de l'administration, ainsi que Sciences humaines, Lettres et Communication. Ces équipes contribuent activement à l'avancement des connaissances, à l'innovation et à la vitalité scientifique de l'établissement.

Dans un environnement où les enjeux numériques, sociaux et organisationnels évoluent rapidement, l'Université TÉLUQ mise sur la recherche comme moteur d'innovation sociale et technologique. Elle valorise la collaboration, les partenariats et l'engagement auprès des communautés, tout en maintenant un rayonnement international dans ses créneaux d'excellence. Fidèle à sa mission d'accessibilité, elle contribue de manière significative aux avancées sociales, scientifiques et technologiques.

Le Plan stratégique de la recherche 2025-2030 présente trois orientations stratégiques et six créneaux d'excellence en recherche, alignés sur les besoins sociaux et cohérents avec les priorités du réseau de l'Université du Québec ainsi qu'avec les contextes provincial, national et international. Ce plan confirme l'ambition de l'établissement de demeurer une université à distance de premier plan, fondée sur l'inclusion, l'innovation et la rigueur scientifique.